

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	12 (1924)
Heft:	181
 Artikel:	A propos du vote familial
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258141

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	8.—
Le Numéro....	0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

1 insert.	2 inserts
La case,	Fr. 45.— 80.—
2 cases,	• 80.— 160.—
La case 1 insertion:	5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er janvier. A partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: A la mémoire du Président Wilson. — A propos du vote familial: Prof. Dr MURET. — Pour ou contre les 1588? une petite enquête: *Le Mouvement Féministe*. — Quelques questions de tutelle: Nelly FAVRE, avocate. — De ci, de là... — Variété: le « Foyer » de Chippis: J. V. — Conférence Internationale sur les moyens de prévenir les causes de guerre. — Carrières féminines, la pharmacienne: A. M. — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Feuilleton: Figures féminines et problèmes féminins dans la littérature suisse-allemande contemporaine: Hélène STUCKY.

A la mémoire du Président Wilson

Il est une face de cette admirable personnalité, si haute, si juste et si noble, que l'on n'a pas, à notre connaissance, relevée, et qui mérite de l'être: le Président Wilson fut un féministe convaincu et fervent, et nous ne faisons qu'accomplir un geste de gratitude en le signalant ici. Car, si ce n'est pas sous sa présidence que le suffrage fut définitivement reconnu aux femmes américaines, que ne lui doivent pas ces dernières, comme appui, sympathie effective, paroles résonnant loin, — et cela, depuis le bulletin de vote qu'en simple citoyen il allait déposer dans l'urne en faveur du suffrage des femmes, jusqu'à ses plus impressionnantes discours, jusqu'à ses déclarations les plus nettes! Et avec les Américaines, nous toutes féministes de tous pays lui devons aussi beaucoup pour l'autorité du nom qu'il mit au service de notre cause: combien souvent n'a-t-on pas recouru à lui, en France, en Angleterre, pour obtenir au moment psychologique la déclaration suffragiste que cet homme — même au moment où il fut l'arbitre du monde — n'hésitait jamais, ne tardait jamais à donner, parce que, dire ce qu'il disait de l'accession des femmes à la vie politique, c'était laisser parler sa conscience. (Nous publions ci-après quelques-unes de ces déclarations, datées l'une et l'autre de 1918.)

« ... Le concours des femmes est urgent pour résoudre les grands problèmes de l'après-guerre. Je crois que notre situation en ces temps troublés aussi bien que notre compréhension des affaires qui concernent la société de l'avenir, dépendront de la participation directe de la femme à nos Conseils. Nous avons besoin de leur sens moral pour préserver ce qui est bien, beau et digne dans notre système de vie, comme nous en avons besoin pour découvrir ce qui doit être purifié et réformé. Sans leurs conseils, nous ne serions qu'à moitié sages... »

« ... La reconstruction démocratique, sincère et entière du monde pour laquelle nous luttons et que nous sommes décidés à faire aboutir à tout prix, ne sera pas atteinte complètement et de manière adéquate, jusqu'à ce que les femmes aient obtenu le suffrage. Ce n'est, à mon avis, que par cette réforme que les nations du monde pourront réaliser pour les générations futures la force idéale de l'opinion ou la puissance d'action des forces humaines. »

Woodrow WILSON.

A propos du vote familial

Le vote familial, tel qu'il a été proposé à la Chambre française, me paraît absolument contraire à la conception rationnelle du féminisme et de ses revendications, dont le moyen de réalisati-

tion nécessaire est le suffrage et l'éligibilité des femmes sans aucune restriction. Or, il est bien évident que le vote familial de M. Rouleaux-Dugage réalisera en fait une augmentation des droits de l'homme et, par conséquent, une diminution de ceux de la femme, aussi longtemps qu'il sera institué par un Parlement exclusivement masculin. Car, il ne faut pas s'y tromper, malgré l'espoir et le vœu très hypothétique de M. Veillard de le voir dévolu aux deux époux, c'est bien le vote familial *masculin*, qui a rallié tant de suffrages. En érigant l'homme, le père de famille, en représentant au point de vue politique de ses enfants mineurs, on lui redonne une autorité plus grande au sein de la famille, autorité que l'évolution a plutôt une certaine tendance à diminuer pour la partager avec la femme, la mère de famille. Et il est certain que si l'un des deux parents a quelque droit à représenter les enfants mineurs, ce serait bien plutôt la mère que le père, car elle connaît mieux leur mentalité, leurs aspirations, leurs sentiments et leurs besoins. Quel est d'ailleurs l'élément le plus solide, le plus stable, le plus vraiment familial dans la famille? Sans aucun doute la mère; de sorte que s'il devait y avoir un vote familial, ce qui ne me paraît nullement démontré, c'est à la mère qu'il faudrait l'accorder d'emblée. Les antiféministes les plus impénitents reconnaissent implicitement que la femme est le centre, la raison d'être de la famille, lorsqu'ils affirment que la place de la femme est à la maison et que la famille est en danger lorsqu'elle en sort. En bonne logique, c'est donc à elle que devrait être confiée avant tout la garde, la protection de la famille. Et c'est précisément pourquoi il faut lui en donner les moyens, c'est-à-dire les droits politiques, seule sauvegarde de ses droits civils et seule possibilité pour elle de faire entendre sa voix d'une manière efficace, non seulement en faveur des autres femmes, mais encore de ses enfants et de sa famille.

Malgré tout le respect que j'ai pour les initiateurs dans notre pays des ligues de pères de famille, je ne puis considérer celles-ci comme un progrès conforme à l'évolution, mais plutôt comme un recul et une sorte d'anachronisme. Pourquoi? Parce que, de propos délibéré, elles n'ont pas fait appel à la mère, qui devait avant tout en faire partie. C'est d'ailleurs là le motif pour

lequel, avec d'autres pères de famille, j'ai refusé d'y adhérer. La crise de la famille, dont on parle beaucoup, est surtout une évolution, et il serait peut-être plus sage de chercher, dans cette question, une adaptation graduelle aux nouvelles conditions sociales, que de se cramponner au passé et de s'appliquer à rétablir un état de choses qui a fait son temps dans ce domaine comme dans tant d'autres. En tout cas, la défense des intérêts de la famille par le vote familial me paraît être une grande illusion, car il n'est certainement pas de nature à éléver le niveau moral et intellectuel de la moyenne des électeurs; le procréateur doté en cette qualité du vote plural ne serait-il pas, en effet, bien souvent, un imprévoyant, un ignorant ou un inconscient, ou un père de famille malgré lui? Non, décidément, ce n'est pas le vote familial qui donnera un regain de vitalité à la famille et à la maternité. Et d'une manière générale, ce n'est pas par des lois de ce genre qu'on arrivera à repeupler la France et tous les pays dont la natalité a diminué. Seules, des modifications imprévisibles de la mentalité humaine pourront peut-être un jour modifier cet état de choses, si tant est que cela soit encore possible dans nos vieilles sociétés.

En attendant, pourquoi s'attarder à des demi-mesures un peu puériles et inefficaces, et pourquoi ne pas réaliser franchement et pleinement la grande réforme sociale et mondiale, dont on peut attendre beaucoup, parce qu'elle correspond à l'évolution et déjà à tant d'expériences favorables, à savoir la collaboration de toutes les femmes, mariées ou non, à l'œuvre de la famille? C'est en faisant appel à toutes les bonnes volontés conscientes et capables de discernement, c'est-à-dire à tous les adultes, hommes et femmes, placés sur un pied d'égalité absolue, et sans faire intervenir directement ou indirectement les mineurs inconscients, c'est-à-dire les enfants, que l'on pourra marcher dans la voie du progrès et peut-être créer à l'humanité un avenir meilleur. Il faut donc avant tout commencer par donner aux mineurs conscients, aux femmes, l'instrument de leur libération; et c'est dans ce sens que je ne saurais trop regretter le sabot que M. Roulleaux-Dugage a cru devoir mettre au char du suffrage féminin français, au moment même où il s'avancait triomphalement vers le but rêvé pour le plus grand bien de tous.

Lausanne, le 6 février 1924. Prof. Dr M. MURET.

N. D. L. R. — Nous sommes d'autant plus reconnaissante envers le Dr Muret pour sa contribution toute spontanée à la discussion ouverte dans nos colonnes sur le vote familial, que l'article que nous avons écrit sur ce sujet (*Mouvement* du 25 janvier) nous a valu d'acerbes attaques de la part du rédacteur — que nous croyions cependant féministe lui-même — d'un journal romand. Ceci parce que l'idée que nous y exprimons en terminant qu'un Parlement exclusivement masculin ne nous semblait point agir démocratiquement en refusant aux femmes la forme de suffrage qu'elles demandaient pour leur accorder au contraire celle dont elles ne veulent point — idée qui se retrouve en tête de l'article du Dr Muret — était, paraît-il, de nature à nuire gravement à notre cause, en agaçant pas mal d'excellents féministes et en donnant à notre propagande l'amabilité d'un hérisson... Nous avouons avoir été fort surprise de la façon dont ce féministe-là concevait le féminisme, et fort heureuse d'autre part de trouver pleine confirmation de notre manière de voir dans les lignes qui précèdent!

Pour ou contre les 1588 ?...

Une petite enquête

Depuis que cette rubrique: En route pour les 1588 abonnés!... figure aussi régulièrement que possible à la première page du Mouvement, nombreuses ont été les lettres reçues par nous, critiquant, blâmant cette innovation, y voyant même un

danger pour notre journal. Et si on peut laisser de côté celles dont les auteurs sont simplement lassés par cette annonce, qui leur rappelle que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur monde des abonnés, il en est d'autres, s'inspirant avec beaucoup de justesse de la psychologie du succès, qu'il vaut la peine de citer ici: « Il vaut mieux faire envie que pitié », nous écrivent. — « Il y a dans la prospérité quelque chose de joyeusement rayonnant qui attire; les commerces qui marchent mal, les professeurs qui ont peu d'élèves, les journaux qui accusent un tirage restreint, donnent une impression d'impuissance, souvent injustifiée, mais qui en éloigne le grand public. » — « Si votre journal n'a pas d'abonnés et le dit si souvent, il fera tout simplement croire qu'il ne correspond pas à un besoin... Etc., etc.

Tout cela est parfaitement vrai. Qui, de nous, par exemple, préparant une séance, n'a pas trouvé plus profitable au succès de celle-ci d'annoncer avec une belle assurance que l'on s'y écraserait, alors que la supplication au public de venir entendre par pitié un pauvre conférencier n'a jamais réuni qu'un très maigre auditoire? Et cependant...

Et cependant, toute notre expérience de la direction du Mouvement s'inscrit en faux contre ces théories. Car il fut un temps où, par fierté, par une certaine pudeur à étaler nos misères, par une répugnance instinctive à la mendicité, notre journal ne souffrait mot de ses difficultés administratives, de ses déculpations. Et le chiffre des abonnés, déjà durement écourné par les années de guerre, baissait, baissait... C'est alors que, sentant souffrir la malencontre, c'est alors aussi, voyant que d'autres journaux, qui défendent comme nous des idées, ne craignaient pas de faire appel au concours efficace de leurs abonnés, que nous nous sommes décidées à parler. Nous avons tout dit: le renchérissement des tarifs, la carence (pour employer un terme à la mode!) des abonnés, nos soucis, nos préoccupations... Et très vite alors, à notre vague de baisse a succédé une vague de hausse. Des amis insoupçonnés, inconnus, sont venus à nous parmi nos abonnés, se sont mis en campagne, ont travaillé, parlé, persuadé, distribué des numéros, offert des abonnements en cadeau, ont pris à cœur de faire tourner sur son aiguille de notre compteur bimensuel, se précipitant chaque quinzaine sur notre journal pour voir les résultats de ces efforts, dénichant encore un, deux, dix abonnés supplémentaires, pour boucher la lacune d'une unité, arriver à un chiffre rond, escalader l'obstacle! Si bien que l'effectif de nos abonnés a alors — mais alors seulement — commencé à monter, à monter sensiblement, tantôt lentement et sûrement, tantôt par à coups suivis d'accalmies... si bien qu'en automne dernier — la période actuelle des renouvellements d'abonnements est toujours désastreuse et fait dégringoler nos statistiques — nous avions triomphalement atteint notre record...

C'est pourquoi, tant qu'il ne s'agissait que d'un peu de mécontentement chez ceux qui ne se rendent pas toujours compte de notre situation administrative et financière, nous avons persisté à maintenir la rubrique incriminée — d'autant plus nécessaire, en ce moment de flétrissement inévitable, qu'elle permet de balancer, clairement nos pertes et nos gains. Mais du moment que les observations deviennent pressantes, que des craintes sont émises, nous n'avons aucun goût pour l'opiniâtreté, aucune prétention à l'inaffidabilité. Et c'est pourquoi nous résoudrons le problème de la façon la plus démocratique, qui est la seule vraie: par un petit plébiscite entre nos abonnés.

A chacun, dès aujourd'hui, nous posons donc cette question:

Estimez-vous, après avoir lu ce qui précède, comme d'après vos expériences personnelles, que la rubrique : « En route pour les 1588 abonnés! » est utile ou nuisible au développement du « Mouvement »?

Nous publierons, s'il y a lieu, celles de ces réponses qui nous paraîtront les plus intéressantes — et qui s'en tiendront strictement à la question posée, car nous ne pourrions, faute de place, entrer maintenant dans des considérations détaillées sur notre situation financière. Celle-ci se résume d'ailleurs d'un